

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 24 avril 2015

Service instructeur
Service du Développement Economique

N° CP-2015-4-2-9

Service consulté

**NEUREX
PROJET INTERREG NEUROCAMPUS TRINATIONAL**

Résumé : Dans le cadre de la politique départementale relative au soutien à la recherche afin de renforcer le développement du Rhin Supérieur, il est proposé :

- d'approuver la convention de partenariat pour la période du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2018 avec NEUREX pour la réalisation du projet INTERREG « NeuroCampus Trinational » jointe au présent rapport et de m'autoriser à la signer,
- d'accorder une subvention de fonctionnement maximale de 5 000 € à NEUREX pour le projet INTERREG « NeuroCampus Trinational » pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2015,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental,
- de prendre note que, pour les années 2016 à 2018, un rapport sera présenté annuellement à la Commission Permanente pour le vote des subventions qui feront respectivement l'objet d'avenants de financement annuels, sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets primitifs correspondants.

NEUREX est le réseau scientifique trinational en neurosciences du Rhin Supérieur. Cette structure transfrontalière réunit plus de 1 200 chercheurs travaillant dans plus de 100 laboratoires de recherches expérimentales et cliniques.

Plus concrètement, dans le Haut-Rhin, NEUREX a permis le rapprochement sur des thématiques communes et complémentaires des équipes de l'hôpital psychiatrique de Rouffach avec des laboratoires strasbourgeois et bâlois, ainsi qu'une coopération avec le Département de neurologie des Hôpitaux Civils de Colmar qu'il est envisagé de poursuivre sur la maladie d'Alzheimer dans le cadre de nouvelles actions de formation en direction des professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes).

L'ambition est de faire de ce pôle transfrontalier des neurosciences un pôle mondial dans la discipline. Dans le cadre des programmes INTERREG, cette politique a reçu le soutien de l'Europe, des instances scientifiques, des universités et des collectivités territoriales des trois pays concernés (France, Allemagne et Suisse) et ce pour un montant total de 3,2 M€ pour la période 1^{er} février 2012 au 30 juin 2015 pour le projet Tri-Neuron.

Le Département a signé une convention de partenariat pour la période du 1^{er} février 2012 au 30 juin 2015 avec NEUREX et a participé à hauteur de 30 000 €, soit 8 000 € pour les années 2012, 2013, 2014 et 6 000 € pour 2015 pour le projet Tri-Neuron.

Dans le cadre de ce projet, les actions entreprises par NEUREX ont permis une structuration effective des neurosciences transfrontalières en un réseau fort et dynamique reconnu au plan international. Dans le contexte actuel, que ce soit au niveau économique avec la mondialisation ou sur le plan de la recherche avec « la fuite des cerveaux », l'action de Neurex vise à assurer, dans l'inter-région, le renforcement du pôle d'excellence en neurosciences indispensable à l'innovation industrielle.

Plusieurs axes ont ainsi été développés en mettant en place :

- une politique de formation d'excellence (bourses doctorales, meetings scientifiques, publications scientifiques, Master en neurosciences),
- des actions à visée économique au travers de son programme d'aide à la création de startups par des scientifiques du réseau, de son programme d'aide au retour/accueil de chercheurs, de ses workshops regroupant à la fois les chercheurs et les industriels,
- des actions de sensibilisation du grand public aux avancées et à l'impact sociétal de la recherche en neurosciences en partenariat avec la Nef des Sciences de Mulhouse.

L'ambition du projet INTERREG « NeuroCampus Trinational » est de faire évoluer NEUREX vers une plus grande coordination entre connaissance, innovation et développement industriel. Pour ce faire, NEUREX propose un projet de croissance intelligente permettant de valoriser le potentiel existant et de développer une recherche d'excellence tant au niveau académique qu'au niveau de l'innovation industrielle et thérapeutique. Le projet proposé va soutenir le travail de recherche transfrontalier, aider au développement entrepreneurial, former à plusieurs niveaux (chercheurs, enseignants, corps médical, population), contribuer à la visibilité internationale et sensibiliser le grand public aux avancées en neurosciences.

NEUREX va, d'une part, poursuivre et amplifier les actions déjà en cours et, d'autre part, promouvoir de nouvelles activités et notamment :

- créer des passerelles entre les neurosciences et les diverses disciplines concernées par le fonctionnement physiologique et pathologique du cerveau, organiser des rencontres à thèmes sur des sujets de recherche non développés ou très peu développés dans le réseau et élargir les interactions entre les neurosciences et d'autres disciplines, en particulier les sciences humaines,
- développer un programme de formation continue transfrontalier adapté au progrès des neurosciences pour les professionnels de santé (spécialistes et médecins généralistes, notamment),
- créer des interactions fortes entre le milieu industriel et académique,
- amplifier les échanges de connaissances, de compétences et de résultats de la recherche universitaire,
- permettre aux chercheurs une meilleure connaissance de leur propre réseau et asseoir la visibilité du réseau au niveau international.

Le budget prévisionnel s'élève à 3,1 M€ pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2018, répartis comme suit :

EN DEPENSES :

offre de formation d'excellence :		328 000 €
milieu académique et industriel	258 000 €	
professionnels de santé	70 000 €	
aide au développement économique :		512 000 €
neuro-compétences industrielles et académiques	3 000 €	
participation active au FGATC (French-German Advanced Translational Drug Discovery Center)	3 000 €	
soutien aux startups	105 000 €	
soutien aux jeunes chercheurs d'excellence	315 000 €	
forum de "neuro-recruiting"	16 000 €	
bourses pour l'accueil de stagiaires	35 000 €	
visibilité scientifique et internationale	35 000 €	
offre de collaboration scientifique :		1 264 500 €
bourses de recherche	1 200 000 €	
échange entre laboratoires/entreprises	24 000 €	
visites de laboratoires	16 000 €	
annuaire du réseau en ligne et Newsletter	24 500 €	
offre grand public :		58 500 €
manifestations grand public	42 000 €	
Edition de fascicules scientifiques post-meeting	16 500 €	
frais de personnel :		872 000 €
frais de structure et de communication :		47 000 €
commissariat aux comptes :		<u>18 000 €</u>
Total :		3 100 000 €

EN RECETTES :

France :		620 000 €
CNRS	50 000 €	
Communauté Urbaine de Strasbourg	75 000 €	
Département du Bas-Rhin	32 000 €	
Département du Haut-Rhin	32 000 €	
INSERM	50 000 €	
NEUREX	31 000 €	
Région Alsace	300 000 €	
Université de Strasbourg	50 000 €	
Allemagne :		620 000 €
Union Européenne :		1 240 000 €
Suisse :		<u>620 000 €</u>
Total :		3 100 000 €

Le Département est sollicité à hauteur de 32 000 € pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2018.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique « Eurocampus » (rapprochement en cours des universités de Freiburg, de Basel, de Strasbourg et de Mulhouse). Il s'inscrit également dans la stratégie 2020 de la Région Métropolitaine Trinationale.

Aussi, il est proposé de réserver une suite favorable à NEUREX et de prévoir une subvention globale de fonctionnement maximale de 32 000 € pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2018, soit 5 000 € pour 2015 et 9 000 € respectivement pour 2016, 2017 et 2018, sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets primitifs concernés.

Pour 2015, les crédits de fonctionnement de 5 000 € sont prévus au budget primitif – Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche.

En conclusion, je vous propose :

- d'approuver la convention de partenariat et de financement avec NEUREX pour la réalisation du projet INERREG « NeuroCampus Trinational » pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2018 jointe au présent rapport et m'autoriser à la signer,
- d'accorder une subvention de fonctionnement maximale de 5 000 € à NEUREX pour la réalisation du projet INERREG « NeuroCampus Trinational » pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental,
- de prendre note que, pour les années 2016 à 2018, un rapport sera présenté annuellement à la Commission Permanente pour le vote des subventions qui feront respectivement l'objet d'avenants de financement annuels, sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets primitifs correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', is written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN